



## RAPPORT FINANCIER Exercice 2022

### I/ LES COMPTES 2022

#### ■ LES RECETTES

Elles s'élèvent à **62557,18€**, en hausse de 16% par rapport à l'exercice 2021.

Elles proviennent :

**- des activités de l'Asti : 13873,16€. Elles représentent 22% des recettes.**

Elles se composent :

- de la vente de formations : 6973€

- des produits des activités (événements exceptionnels, concert de soutien, opération jus de pomme, ventes de livres...) : 6900,16€

On constate une hausse conséquente due à la vente d'une formation importante de 36h à destination des personnels des PASS\* de la région Normandie et à la reprise des manifestations tournées vers le public après la levée des restrictions sanitaires.

**- des subventions : 17060€. Elles représentent 27,3% des recettes.**

Elles ont été attribuées par :

- les services de l'état : 8100€

DRAJES\* / FDVA\* : pour la formation des bénévoles

DDETS\* : en lien avec le service de domiciliation

- les communes : 4760€ de subventions de fonctionnement avec un effort particulier de la ville de Caen (+500€) et de Mondeville (+50€).

- la CPAM\* du Calvados : 2400€ pour soutenir notre permanence d'aide à l'établissement de la couverture sociale.

- le SPIP\* de Caen : 1500€ en lien avec les interventions de la juriste au centre pénitentiaire.

- Servas France : 300€. Réseau d'hôtes et de voyageurs, cette association nous a accordé une aide financière pour l'organisation de la fête de l'ASTI 14 en juin 2022.

**- des dons et adhésions : 30880,50€. Ils représentent 49% des recettes.**

- Adhésions : 6526€. Elles ont été plus nombreuses cette année.

- Dons des adhérents : 22984,05€

- Dons exceptionnels : 1370,45€ avec un don notable de 840€ de la Comédie de Caen.

**- d'autres produits** (principalement intérêts bancaires) : **743,52€**

**Avec les recettes des activités, des dons et adhésions, et des autres produits, l'Asti a assuré son financement à hauteur de 73%. C'est une force pour l'association.**

## ■ LES DEPENSES

Elles s'élèvent à **51749,49€**, une baisse de 7% par rapport à l'exercice précédent qui se justifie par le fait que nous n'avons pas eu de provisions à réaliser cette année. Cependant la plupart des postes de dépenses ont augmenté.

Elles se répartissent comme suit :

- **les dépenses d'activités : 5819,25€.** Elles représentent **11% des charges.**

La hausse des dépenses a été engendrée par la reprise totale de toutes les activités après la levée des restrictions sanitaires.

- **les frais généraux de fonctionnement : 11842,55€.** Ils représentent **23% des charges.**

Une hausse également due notamment à une augmentation du montant du loyer.

- **les charges de personnel : 32812,02€.** Elles représentent **63.5% des charges.**

Le salaire de la juriste a été réévalué et une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat lui a été attribuée.

- **les dons et dépenses de solidarité : 210€**

- **les charges exceptionnelles : 1 065,67€**

## ■ LE BILAN

- Une situation financière saine

- Un résultat positif de **10807,69€**

- Des fonds provisionnés d'un montant de **9113€** pour faire face aux frais engendrés par un nouveau déménagement éventuel et des frais de location plus élevés.

- Une trésorerie avec **67304,34€** de disponibilités, réserve pour des projets ultérieurs.

## **II/ LES PERSPECTIVES POUR 2023**

Il faut prévoir des dépenses en hausse engendrées notamment par des charges locatives plus élevées, le recours à une entreprise pour l'entretien des locaux, une augmentation du salaire de la juriste et l'accueil d'un service civique. Nous souhaitons également augmenter le fonds de solidarité pour pallier la situation de précarité accrue des personnes que nous accueillons.

Nous pouvons espérer des recettes se maintenant sensiblement à la même hauteur que celles de l'année 2022.

Le budget prévisionnel, estimé à 58500€, pourrait s'équilibrer ainsi :

CHARGES		PRODUITS	
Dépenses d'activités	6000 €	Formations, actions spécifiques	13000 €
Frais de fonctionnement	17000 €	Subventions	16500 €
Frais de personnel	34000 €	Adhésions et dons	29000 €
Fonds de solidarité	1500 €		

Nous poursuivrons donc nos demandes de subventions auprès des pouvoirs publics et la recherche de financements auprès d'organismes privés. Il nous faudra recueillir de nouvelles adhésions qui sont en général confortées par des dons importants. Nous comptons également sur la possibilité d'actions plus nombreuses en direction du public qui permettent d'élargir le périmètre de nos soutiens au sein de la société civile, indispensables à notre équilibre financier et au rayonnement de notre association.

Georgina GILBERT, co-trésorière

Jean-Luc SIMON, co-trésorier

*\*Lexique*

*PASS : Permanences d'Accès aux Soins de Santé*

*DRAJES : Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports*

*FDVA : Fonds de Développement de la Vie associative*

*DDETS : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités*

*CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie*

*SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation*